

VIVRE À



L'indifférence c'est l'aboulie, le parasitisme, la lâcheté, ce n'est pas la vie. C'est pourquoi je hais les indifférents.
Antonio Gramsci

Mot du Maire

Dans quelques jours nous allons retrouver la salle des fêtes de la Commune rénovée après 8 mois de travaux. A cette occasion Saint Jean d'Heurs sera animé durant toute la semaine. Dès le samedi 20 octobre s'installera dans le **Terrain de Sébastien**, derrière la salle des fêtes, le chapiteau du cirque de l'association d'Art en Art de Charnat. Il proposera durant 5 jours une animation découverte du cirque pour les enfants, une vingtaine, avec la participation financière des parents, de la Commune du Département. Cette animation se terminera par une démonstration ouverte à tout le monde, puis dans la salle, l'ouverture officielle avec pour fêter l'évènement la **soupe à Bébert** et quelques gourmandises locales, le dimanche suivant ce sera la **bourse aux jouets** organisée par **l'Amicale Laïque**.

Cette rénovation nous l'avons voulue modeste et sobre mais élégante et efficace. Depuis 1985 date de sa mise en service le bâtiment s'est très sérieusement transformé loin du projet initial créé par l'architecte Marquet et porté par la municipalité de l'époque avec H. Delaigue Maire et Louis Coutarel Conseiller Général du canton de Lezoux et natif de Saint Jean d'Heurs.

Les mêmes plans du même architecte au même moment, servaient à la construction de la salle des fêtes de Bulhon. Pourtant, 35 ans plus tard, plus aucun point commun entre ces 2 constructions. Elles se sont transformées au fil des ans par la volonté des habitants, l'action de leurs élus. On voit ainsi que la Commune fondation de notre République depuis plus de deux siècles, permet à chaque territoire de s'exprimer à sa façon et de manière originale.

Pourtant certains voudraient regrouper ces communes, près de 35000 en France, ils le font déjà de manière discrète en transférant aux intercommunalités les compétences communales. Ce goût pour le gros, métropoles, grandes régions, regroupement des communautés de communes éloigne le citoyen des décideurs. Peut-être est-ce voulu ?

Pourtant la proximité est maintenant très à la mode. Tâchons de la sortir des discours pour la faire entrer dans notre quotidien. Les prochaines élections municipales par l'engagement et la participation de chacun seront le meilleur moyen de rappeler à ceux qui nous gouvernent que nous voulons garder et développer le fondement de notre démocratie la **COMMUNE**. Pour cela un geste simple pour les hommes et les femmes habitant Saint Jean d'Heurs s'inscrire sur les listes électorales, on peut le faire en venant à la Mairie mais aussi de chez soi par internet. Un geste pour la **Commune** !

Très cordialement
Bernard Frasiak,
Maire de Saint Jean d'Heurs

Mairie de Saint Jean d'Heurs - Département du PUY-DE-DOME

Le Bourg 63190 SAINT JEAN D'HEURS ☎ 04 73 73 12 73 ✉ mairie.stjeandheurs@wanadoo.fr

Edité et imprimé par : Commune de Saint Jean d'Heurs - Tiré à 250 exemplaires - Gratuit

Directeur de la Publication et de la Rédaction : Bernard Frasiak - **Bulletin Municipal n° 22/ octobre 2019**

ASSAINISSEMENT

2009/2019, il aura donc fallu **10 ans** pour enfin en voir le bout. Après un dernier aléa, (on se doit de rester poli dans une telle publication) la SNCF a proposé la signature d'une Convention d'Occupation Territoriale, elle permet aux travaux de fonçage de se dérouler **semaine 48**, fin novembre.

Ainsi le Bourg, le Foyer pourront être desservis quelques semaines après ce travail très particulier le fonçage c'est-à-dire glisser sous la voie ferrée à plus de 3m50 de profondeur un tuyau de 25cm de diamètre où coulera l'eau usée pour rejoindre la station d'épuration.



La station d'épuration et ses deux bassins vus de haut, à gauche la RD 2089 et l'embranchement pour La Mothe.

D'ici là la RD 2089 et toute la Maison Blanche seront équipées du réseau souterrain d'assainissement et les « tabourets » installés par l'entreprise Delavet détentrice du marché publique.

Ensuite les particuliers devront se brancher dans les 2 ans et au plutôt si leur installation actuelle n'est pas aux normes (voir visite Véolia ou Spanc), la plupart des cas. Cette partie de travaux est du domaine privé, réalisée par l'entreprise choisie par le propriétaire et il en règle les frais.

Suivant le planning maintenant définitif, la dernière tranche Valadier/Coutat se déroulera à la suite de celle de La Maison Blanche en cours et le passage sous la voie ferrée, ce qui nous amène début 2020 pour environ 3 mois de travaux.

La prochaine municipalité pourra alors sabler le champagne, le plus gros chantier jamais réalisé à Saint Jean d'Heurs sera terminé et 75% de la population communale desservie par ce réseau collectif.

Il est rappelé que l'ensemble des travaux de construction et ensuite le fonctionnement de ce réseau, entretien, nettoyage, sont totalement et uniquement à la charge des bénéficiaires. Les habitants non branchés au réseau ne payeront pas un seul centime, c'est la Loi et c'est pour cela qu'il existe

en annexe au budget communal, le budget assainissement.

VOIRIE

Les travaux de construction de l'assainissement entraînent une dégradation importante des routes avec les tranchées et la circulation d'engins de toute sorte pour les travaux. C'est notamment le cas de route de la RD 2089 à l'ancienne gare et bientôt sur la route des Roussels et le chemin de Lachet également concernés par la construction du réseau d'assainissement. Nous avons demandé et obtenu du département via le FIC une subvention pour la mise en état de cette voirie. Techniquement l'on doit cependant attendre un certain temps, le plus long possible, pour que les tranchées se tassent avant la réfection en surface.

Par ailleurs et là aussi en étroite collaboration avec le Département la RD 2089 après l'assainissement sera aménagée avec double trottoirs, rétrécissement de la partie goudronnée, enfouissement des réseaux et transformation de l'éclairage public. On peut prévoir ce chantier en début 2020 pour au moins 3 mois. Autrement dit les difficultés de circulation sur la RD 2089 sont là jusqu'en mars/avril 2020. Patience donc, à l'issue de ce long chantier tout le quartier sera transformé dans son aspect et son fonctionnement et en particulier la sécurité des piétons.

LE RADAR

Tout le monde en parle mais peu savent même pas le maire de la Commune ce qui est sérieusement regrettable. Son enlèvement est sans doute dû aux divers affronts qu'il a subis, (le radar pas le Maire), depuis l'hiver dernier. Il sera remplacé (le radar) et heureusement car déjà les riverains ont noté une augmentation sensible des **conduites à risque** sur cette partie de route départementale, excès de vitesse, doublements dangereux et même tentative de gymkhana. La date de son **retour** n'est pas connue, les travaux en cours vont jouer sur cette installation. Précision financière contrairement à ce qui se dit la Commune ne bénéficie pas d'un seul centime des recettes de ce radar. **Domage !**

INFO

Outre ce bulletin vous pouvez prendre connaissance des diverses informations concernant Saint Jean d'Heurs avec, sur internet, le site **saintjeandheurs.fr**, il a reçu plus de 50.000 visites dans les 12 derniers mois.

Il permet d'avoir les dernières informations communales mais aussi, classés par rubrique des renseignements sur les démarches administratives inscription sur les listes électorales, demande de permis de construire... ou rubrique Histoire, église, château des Granges.



Le coq du clocher, en arrière-plan quelques constructions du Bourg.

Rubrique Nature avec Natura 2000 ou encore la vie des Associations et tous les bulletins municipaux depuis 2014. La consultation est recommandée à tous ! A noter sur les réseaux sociaux le film de 1960 relatant l'inauguration de la stèle de Rapine a été vu par plus de 1000 visiteurs et celle sur le Bourg (extrait ci-dessus) par près de 400.

Plus largement la communication sur Saint Jean d'Heurs devrait sérieusement s'améliorer dans les mois à venir. La fibre avance, l'armoire, sorte de petit central, vient d'être installée au Bourg, et de là doit partir la fibre vers les particuliers.

Par ailleurs une discussion avec les opérateurs de télécommunication, devrait aboutir à l'installation d'un relai téléphonique qui améliorerait sensiblement la qualité des liaisons des portables. Ce relais d'une trentaine de mètres serait construit sur le terrain communal jouxtant la station d'épuration.

BATIMENTS COMMUNAUX

La Commune comme l'ensemble de la population peut bénéficier de l'aide à l'isolation. Pour les bâtiments communaux, école, maison Voisse, mairie, ancienne caserne, l'entreprise Compte Isolation a assuré cette isolation pour environ



600 € qui seront très rapidement amortis par des économies de chauffage.

L'ancien local des pompiers va dans les semaines prochaines trouver une nouvelle destination après la fermeture du CPI. La partie garage retrouvera son utilisation ancienne en devenant l'atelier des employés communaux ; la partie annexe ancienne salle de réunion a trouvé un locataire. Le loyer fixé par le Conseil Municipal est de 280 € par mois charges en plus.

En deux ans la Commune aura triplé ses revenus immobiliers soit un peu plus de 10.000€ par an avec maison voisse, ancienne caserne et logement au-dessus de l'école.

ETAT CIVIL troisième trimestre 2019

Décès

- Le 19/06/2019 à Thiers, Marie-Louise, Yolande, Fabienne, Augustine **MANDRET (veuve MARTIN)** domiciliée Maison de retraite, née le 09/08/1931 à Talmont-Saint-Hilaire (Vendée).

- Le 23/06/2019 à Saint-Jean d'Heurs, Marguerite, Gabrielle, Jeannine **RODIER (veuve MOULIN)** domiciliée Maison de retraite, née le 01/02/1929 à Fournols (Puy-de-Dôme).

- Le 06/07/2019 à Saint Jean d'Heurs, Yvan, Éric **THERIAS** domicilié chez Coutat, né le 02/04/1968 à Thiers.

- Le 07/07/2019 à Saint-Jean d'Heurs, Marie, Thérèse, Maria, Jeanne **SAUVENT (veuve PIRONIN)** domiciliée Maison de retraite, née le 07/08/1929 à Thiers.

- Le 17/07/2019 à Saint-Jean d'Heurs, Rose, Marie **RIOUFFRAIT (épouse BONNET)**, domicilié chez Missonnet, née le 27/08/1947 à Rosières (Haute-Loire).

- Le 30/08/2019 à Saint-Jean d'Heurs Marie, Françoise **JACQUET (veuve MARCHAND)** domiciliée Maison de retraite née le 07/03/1934 à Vichy (Allier).

- Le 06/09/2019 à Thiers, Marceline, Andrée, Alice **BRUNEL (veuve SAGNET)** domiciliée Maison de retraite née le 04/04/1932 à Chambon-sur-lac (Puy-de-Dôme).

Nous avons appris, avec beaucoup de tristesse le décès à Thiers de Madame Yvonne Néron née Goutay. A près de 98 ans elle était la doyenne de notre Commune. Sa famille s'était installée chez Bayle entre les deux guerres et son mari Fernand Néron fut longtemps conseiller municipal et adjoint au Maire de Saint Jean d'Heurs. Nous présentons nos sincères condoléances à toute sa famille.

SECHERESSE

A la demande de la Mairie la Commune a été classée en catastrophe naturelle due à la sécheresse pour la période juillet août septembre 2018. Ce classement permet aux propriétaires de faire valoir leurs droits au près de leur assurance. Pour cet été 2019 divers habitants ont noté sur leurs bâtiments des dégradations qui peuvent être imputées à cette longue période sans pluie de cette année. Afin de permettre à la Mairie de demander pour 2019 le classement en catastrophe naturelle due à la sécheresse il est important que les habitants concernés signalent par écrit à la Mairie (et à leur assurance) les dégâts occasionnés.

EAU

L'eau et ses diverses utilisations ont été sérieusement réglementées durant cet été et encore aujourd'hui jusqu'au 30 novembre, par arrêté préfectoral. Sur la Commune et depuis 2014 les plantations demandant arrosage ont été supprimées et remplacées par des espèces moins gourmandes en eau, mais elles ont souffert tout de même.

Au cimetière l'eau a été coupée et l'est encore, il est vrai que la consommation a atteint au dernier relevé couvrant 12 mois, 12.000 litres d'eau !

La mare communale de Missonnet a mieux résisté que celle de Coutat complètement asséchée avec des centaines de poissons de toute taille morts asphyxiés. qui commençaient à dégager une puanteur nauséabonde dans le secteur. Il a donc été décidé en urgence de faire nettoyer cette mare par l'entreprise



La mare avait été creusée et aménagée en 1990 avec l'aide du parc Livradois Forez

Delavet présente sur la Commune pour l'assainissement, avec tout le matériel nécessaire. Soixante deux camions de vase ont été sortis, la digue renforcée par du remblai et maintenant il faudra attendre le ciel pour la remplir à nouveau.

COMMERCE

Quatre entreprises de Saint Jean d'Heurs ont participé en octobre au weekend exquis mis en place par la Communauté de Communes pour les journées du commerce et de l'artisanat. Avec **Le Zénith** bar, restaurant à La Maison Blanche ; **Ma Fabrique à Sucre**, desserts et gâteaux personnalisés, Anne Camboulive, chez Valadier ; **Image en page**, photo et mise en page sur mesure, Nadine Bourbonnaux chez Missonnet ; **Les ateliers de Lilimaginaire**, art

thérapie Ingvild Durupt, 5 avenue Maréchal Leclerc, Lezoux ; et tout nouveau **Madame de cœur**, organisation de mariage créé par B. Lombardy, chez Courtade, information sur le site

madamedecoeur.com.

D'autres projets sont en construction !
A suivre !



SALLE des FETES Le RETOUR (1)

Elle est donc terminée et vous attend le 25 octobre, sa transformation a bien sûr un coût même si sa conception avec les nouveaux matériaux et technologies devraient sensiblement baisser les dépenses de chauffage avec la nouvelle isolation, les murs compris et aussi la lumière avec les leds pour l'éclairage qui augmentent la lumière pour une consommation divisée par deux.

Le budget prévisionnel, est de **243.000 €**, on devrait être légèrement en dessous. La participation de l'Etat sera de 72.900 € au titre de la DETR et de 17.253 € à celui de la DISL soit **90.153 €** (37.1%). Le Département apporte **71.077 €** (29.24%) avec le F.I.C. enfin la Région avec son programme Contrat Ambition Région amène **30.000 €** (12.34%) et puis cerise sur le gâteau **2000 €** pour l'isolation soit un total de **79,51%** de subvention c'est plutôt rare !

Reste environ 50.000€ à charge de la Commune, plus l'avance de la TVA qui sera remboursé par le FCTVA en 2021.

INVITATION Salle des fêtes le RETOUR !

Toute la population est invitée à fêter le RETOUR de la salle des fêtes rénovées **vendredi 25 octobre**

A partir de **17h30** dans le chapiteau (derrière la salle) démonstration de cirque par les jeunes participants à la semaine cirque. Entrée libre ouvert à tous.

A partir de **18h30** ouverture de la nouvelle salle en présence de M. Kalalo nouveau sous-préfet de Thiers.

Buffet copieux pour tous. avec la **soupe à Bébert** et quelques **produits locaux**.

Salle le retour ! (2)

A partir de novembre, de nouveaux équipements seront disponibles.

En cuisine, plaque de cuisson, four mixte, lave-vaisselle à capot...

En salle un vidéoprojecteur (sur réservation), nouvelles tables et chaises.

Changement, toilettes extérieures, baie vitrée et ouverture sur l'espace au sud.

Dans le cadre de l'**accessibilité** aux personnes à mobilité réduite, les entrées et sorties ont été mises en conformité avec les règles en vigueur ainsi que la signalétique.

Pour la **sécurité incendie** notamment, portes et plafonds coupe-feu ont remplacé les précédents obsolètes, comme les systèmes d'ouverture et de fermeture des portes ; divers moyens sonores et lumineux pour avertir les utilisateurs ont été installés.

Ces aménagements sont contrôlés par la **commission sécurité** composée de représentant de l'Etat, du SDIS (pompiers), de la Commune. La visite a lieu le 25 octobre puis tous les 5 ans.

Pour chaque location, un état des lieux sera assuré avant et après utilisation et une caution sera demandée y compris aux associations.

Il est dorénavant proposé aux loueurs, particuliers ou associations et autres, la location avec **ménage compris** soit un supplément de 80 €.

Les tarifs de location, toujours gratuits pour les associations, ont été fixés comme par délibération

HABITANTS de la COMMUNE

Petite salle (25 personnes maxi).

Avec chauffage **80€** Sans chauffage **65€**

Grande salle (150 personnes maxi).

Avec chauffage **180€** Sans chauffage **140€**

HORS COMMUNE

Petite salle

Avec chauffage **115€** Sans chauffage **100€**

Grande salle (150 personnes maxi).

Sans chauffage 300 € Avec chauffage 340 €.

Les locaux sont loués sans consommables. La réservation se fait auprès du secrétariat avec attestation d'assurance responsabilité civile. La réservation est établie au nom du demandeur qui devient responsable de cette location en cas de contentieux.



Rendez-vous !

Vendredi 25 octobre
dès 18h30 : **Inauguration**
précédée d'un spectacle de cirque – sous le signe de la convivialité

Dimanche 27 octobre de
8h à 18h : **Bourse aux jouets** organisée par l'Amicale Laiïque

Samedi 9 novembre
14 h. Jeux commémoratif
« **A la mémoire de nos poilus** », parcours d'énigme et de défis, public familial– en partenariat avec la **Médiathèque Dore Allier** et commémoration armistice 14/18 au monument aux morts.

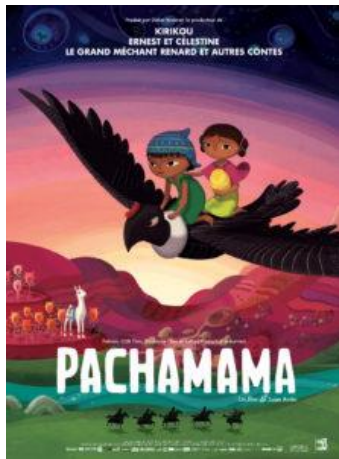
Lundi 11 novembre :
BrocanteS au Foyer des Granges, local Kronos, et à La Maison Blanche, locaux communaux La Poterie (en face du Zénith) organisé par le Comité des fêtes.
9/17 heures

Samedi 23 novembre :
Rapoutet organisé par l'Amicale Laiïque de St Jean d'Heurs, Salle des fêtes, sur réservation.



Reprise des séances **vendredi 29 novembre** à la salle, plus accueillante et plus confortable. La Mairie va acquérir 20 fauteuils cinéma avec le concours financier de la Région Auvergne Rhône Alpes dans le cadre du contrat avec le Parc du Livradois-Forez. Un investissement de 5000€ ht, dont une participation régionale de 4000 €

En attendant, retrouver la programmation sur www.cineparc.fr



CINEGOUTER

- Mercredi 30 octobre , 15h00
Bort l'Etang **Pachamama** –
Film d'animation réalisé par Juan Antin –
1h20 - à partir de 6/7 ans
- Vendredi 3 janvier 2020, 15h00
Saint Jean d'Heurs
Arthur et la magie de Noël
2 courts métrages - 38mn - à partir de 3 ans

Mercredi **30 octobre** 20h30, Bort l'Etang

La vie scolaire

Comédie dramatique réalisée par Grand Corps Malade et Medhi Idir
Avec Zita Hanrot, Liam Pierron, Soufiane Guerrab, Moussa Mansaly, ...
Une année au cœur de l'école de la république, de la vie... et de la démerde ! Samia, jeune CPE novice, débarque de son Ardèche natale dans un collège réputé difficile de la ville de Saint-Denis. Elle y découvre les problèmes récurrents de discipline, la réalité sociale pesant sur le quartier, mais aussi l'incroyable vitalité et l'humour, tant des élèves que de son équipe de surveillants. Parmi eux, il y a Moussa, le Grand du quartier et Dylan le chambreur ...



Vendredi **29 novembre** 20h30, Saint Jean d'Heurs

Au nom de la terre

Drame français, réalisé par Edouard Bergeon
Avec Guillaume Canet, Veerle Baetens, Anthony Bajon, Rufus, Samir Guesmi, ...
Pierre a 25 ans quand il rentre du Wyoming pour retrouver Claire sa fiancée et reprendre la ferme familiale. Vingt ans plus tard, l'exploitation s'est agrandie, la famille aussi. C'est le temps des jours heureux, du moins au début... Les dettes s'accumulent et Pierre s'épuise au travail. Malgré l'amour de sa femme et ses enfants, il sombre peu à peu... Construit comme une saga familiale, et d'après la propre histoire du réalisateur, le film porte **un regard humain sur l'évolution du monde agricole de ces 40 dernières années.**

Autres rendez-vous culturels : <http://www.ccdoreallier.fr/>

